

AGENT.E.S POLYVALENT.E.S DES CRÈCHES

dans le cadre du PACTE

LE CONTRAT

Le PACTE est un contrat d'alternance de droit public d'une durée de 1 an permettant de devenir fonctionnaire titulaire à terme.

Le salaire :

- ✓ Pour les moins de 21 ans, le salaire minimum est de 55% du traitement de la fonction publique
- ✓ Pour les plus de 21 ans, le salaire est de 70% du traitement de la fonction publique.

LA MISSION

Les agents polyvalents des crèches assurent indistinctement les fonctions suivantes :

Fonctions de cuisine :

- Élaborer de menus adaptés en collaboration avec le.la directeur.rice et l'équipe de la crèche ;
- Préparer des repas à base de produits frais et confection de plats dans la cuisine de la crèche en respectant des règles de diététique et d'hygiène applicables aux collectivités publiques ;
- Entretien des matériels et gérer les stocks.

Fonctions d'entretien (ménage) :

- Assurer l'hygiène et la mise en état des locaux de jeux et de repas des enfants et celles des annexes (couloirs, local à poussettes, escaliers, ...) ;
- Utiliser pour ce faire des méthodes et des matériels de collectivité ;

Cette fonction nécessite, notamment, le sens de la sécurité car elle s'effectue dans un lieu recevant des enfants (mettre hors de portée des enfants les produits toxiques et utiliser des produits adaptés).

Fonctions de lingerie :

- Assurer la distribution du linge propre dans les différentes sections des crèches ;
- Entretien consciencieusement le linge.

PROFIL REQUIS

- Ne posséder aucun diplôme ou qualification reconnus, ou avoir un niveau de qualification **inférieur au Baccalauréat.**
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat ayant adhéré aux accords de l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre.
- Jouir de ses droits civiques (notamment avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté ou être recensé **obligatoirement.**)
- Ne pas avoir de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- Être apte au port de charges lourdes.
- Savoir être organisé.
- Le CAP ATMFC-Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif ou le CAP Cuisine et/ou une expérience professionnelle en matière de restauration collective ou d'hygiène des locaux de collectivité sont appréciés.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !